
RENCONTRE NATIONALE DU THERMALISME JONZAC 28 NOVEMBRE 2019 LA MÉDECINE THERMALE VUE À TRAVERS LES SPÉCIALITÉS MÉDICALES

Ce séminaire, coordonné par le Pr Christian Hérisson avait pour but d'essayer d'évaluer à travers quelques exemples la perception de la médecine thermale dans divers domaines d'exercice médical.

Le Pr Hérisson rapporte les principaux éléments de trois mémoires soutenus en septembre 2019 à la faculté de Médecine de Montpellier - Nîmes.

Perception du thermalisme par des médecins généralistes : enquête auprès de praticiens en Ile-de-France

Mémoire présenté par Madame le Dr Eva Sousa en vue de l'obtention du DIU de Pratique médicale en station thermale, septembre 2019, faculté de Médecine Montpellier - Nîmes.

L'objectif de cette étude est de connaître les pratiques de prescription des cures thermales de médecins généralistes franciliens ainsi que leur ressenti vis-à-vis du thermalisme dans une région peu pourvue en stations thermales.

Méthodologie

Il s'agit d'une étude quantitative descriptive reposant sur un questionnaire en ligne, avec une période de recueil s'étalant du 15 juillet 2019 au 3 septembre 2019.

Le questionnaire comportait 20 questions de type QCM ou Qroc visant à évaluer :

- le profil du médecin,
- ses habitudes en matière de prescription des cures thermales,
- et enfin son point de vue sur la thérapeutique thermale.

Principaux résultats

- Profil des participants

21 questionnaires ont été analysés, correspondant à 12 femmes et 9 hommes. Il s'agissait de médecins généralistes installés pour la majorité en cabinet de groupe (85 %). La durée d'installation était inférieure à 10 ans pour 81 % d'entre eux.

Aucun de ces médecins n'avaient reçu de formation en thermalisme au cours de leurs études médicales ni à travers une démarche de formation continue.

La majorité d'entre eux (81 %) n'avaient jamais visité d'établissement thermal.

- Prescription des cures thermales

La majorité des praticiens se considère comme prescripteur occasionnel (76 %). Ils indiquent que dans la majorité des cas (80 %) cette prescription de cure est à l'initiative du patient.

Les domaines thérapeutiques motivant le plus de prescriptions de cures sont très largement la rhumatologie (90,4 %), les voies respiratoires (47,7 %) et la dermatologie (38 %). Les deux raisons principales pour lesquelles ces médecins généralistes prescrivent peu de cures thermales sont leur insuffisance de formation dans le domaine, et leur manque de conviction sur l'intérêt thérapeutique des cures.

• Représentation et perception du thermalisme

La majorité des médecins considère le thermalisme comme une "alternative thérapeutique complémentaire non médicamenteuse".

Aucun médecin interrogé ne considère la cure comme un traitement de première intention ni comme une panacée.

Concernant le service médical rendu (SMR) par la médecine thermale, celui-ci est considéré comme peu ou pas prouvé scientifiquement par la majorité des praticiens (71 %).

Du point de vue "Mode d'action des cures thermales", deux éléments apparaissent majeurs : les soins de balnéothérapie et l'action éducative. À l'inverse, la symbolique de l'eau, la composition chimique des eaux ou l'environnement climatique et touristique sont considérés comme des facteurs thérapeutiques mineurs.

Du point de vue image ou informations sur le thermalisme, 57 % des praticiens considèrent que les plaquettes et spots télévisés autour du thermalisme fournissent une image plutôt favorable de la thérapeutique thermale.

Un quart des praticiens considère qu'un nombre significatif de cures thermales sont prescrites de façon injustifiée, mais à l'inverse, plus de la moitié d'entre eux pense qu'un grand nombre de patients ne bénéficient pas de cures thermales alors qu'elles pourraient leur être utiles.

Le coût financier des cures thermales apparaît comme un obstacle à la prescription pour plus de 50 % des praticiens, mais a contrario, un quart d'entre eux pense qu'il serait utile de réduire la prise en charge du thermalisme par l'Assurance maladie.

En conclusion, les principaux points ressortant de cette étude sont :

- d'abord le manque de conviction sur les effets thérapeutiques et de preuves scientifiques, mais aussi et surtout l'absence de formation initiale ou continue ;
- ensuite, pour le panel de praticiens interrogés l'orientation rhumatologique reste très largement prédominante, avec comme indication principale l'arthrose, et de façon globale le thermalisme est considéré comme une alternative thérapeutique complémentaire non médicamenteuse.

La médecine thermale vue à travers 4 spécialités médicales : médecine physique et de réadaptation, rhumatologie, neurologie et médecine vasculaire
Mémoire présenté par Madame le Dr Cécilia Necolau Stoïca en vue de l'obtention de la capacité d'Hydrologie et climatologie médicales, septembre 2019, Faculté de Médecine Montpellier - Nîmes

L'objectif de ce travail est de réaliser un recueil de données à travers un questionnaire sur la médecine thermale auprès de praticiens représentatifs de quatre disciplines à savoir la rhumatologie, la médecine vasculaire, la neurologie et la MPR.

Il est intéressant de noter que trois de ces spécialités constituent une orientation classique du thermalisme, alors que la MPR discipline transversale ne répond pas à ce critère.

Méthodologie

Étude qualitative par 4 focus groupes correspondant aux 4 spécialités choisies : rhumatologie, médecine vasculaire, neurologie et médecine physique et de réadaptation.

Critères d'inclusion : 60 médecins spécialistes travaillant dans le secteur public, dans le secteur privé ou avec un exercice mixte.

Recueil des données par questionnaires.

Analyse manuelle et informatisée des données.

Résultats

- Profil des médecins :

60 praticiens ont été inclus avec une année de thèse allant de 1980 à 2019, mais avec pour une majorité d'entre eux une thèse passée dans les 10 dernières années.

- Spécialité exercée :

rhumatologie : 17 %, médecine vasculaire : 20 %, neurologie : 20 %, médecine physique et réadaptation : 43 %

- Mode d'exercice :

Salarié libéral ou mixte pour les rhumatologues et les médecins vasculaires, mais exercice salarié exclusif pour les neurologues ou les MPR.

- Formation à la médecine thermale :

Deux tiers de l'ensemble de ces praticiens n'ont eu aucun enseignement sur le thermalisme durant le 2^{ème} cycle des études médicales.

Durant leur formation de spécialiste, 20 % des rhumatologues, 8 % des médecins vasculaires, 46 % des MPR ont eu un enseignement sur la médecine thermale, mais par contre aucun des neurologues.

- Avis sur la place du thermalisme en thérapeutique dans leur spécialité :

La médecine thermale est considérée comme pouvant être bénéfique pour certains patients pour 90 % des rhumatologues, 92 % des neurologues, 88 % des MPR et 67 % des médecins vasculaires.

Dans leur pratique de spécialistes, 30 % des rhumatologues et 12 % des MPR déclarent prescrire souvent des cures thermales, alors que 83 % des médecins vasculaires et 92 % des neurologues indiquent n'en prescrire jamais.

Interrogés sur la démonstration scientifique et sur le service médical rendu (SMR) par la médecine thermale, les avis sont positifs pour 50 % des rhumatologues, 31 % des MPR, 25 % des médecins vasculaires et 8 % des neurologues.

Du point de vue des pathologies pour lesquelles la médecine thermale paraît la plus utile dans chaque spécialité :

- Rhumatologie : arthrose 90 % - fibromyalgie 50 % - polyarthrite rhumatoïde 40 % - lombalgies 30 %
- Médecine vasculaire : artériopathie oblitérante des membres inférieurs 67 % - insuffisance veineuse superficielle 44 % - lymphoedème 33 %
- Neurologie : sclérose en plaques 60 % - maladie de Parkinson 50 % - suites AVC 30 %

- Médecine physique et de réadaptation : arthrose et pathologies rhumatismales chroniques 80 % - lombalgies chroniques 31 % - séquelles de brûlures 31 % - rhumatisme inflammatoire 19 % - fibromyalgie 19 %.

Toutes spécialités confondues, les facteurs qui paraissent essentiels dans leur domaine concernant le mode d'action de la cure thermale sont très majoritairement : les soins de balnéothérapie, l'action éducative et la rupture avec le quotidien.

La composition chimique de l'eau apparaît accessoire notamment pour les rhumatologues.

- Concernant la pertinence de la prescription de la cure thermale

30 % des rhumatologues, 33 % des médecins vasculaires, 8 % des neurologues ou des MPR considèrent que dans leur spécialité il y a un nombre significatif de cures thermales prescrites de façon injustifiée.

Mais à l'inverse, 90 % des rhumatologues, 33 % des médecins vasculaires, 25 % des neurologues et 38 % des MPR considèrent qu'un grand nombre de patients ne bénéficient pas dans leur spécialité de cures thermales alors qu'elles pourraient leur être utiles.

Le coût financier des cures apparaît comme un obstacle à la prescription pour 50 % des rhumatologues, 50 % des médecins vasculaires, 75 % des neurologues et 38 % des MPR. La prise en charge par l'Assurance maladie de la médecine thermale ne devrait pas être réduite à l'avenir pour 90 % des rhumatologues, 46 % des MPR, 33 % des neurologues et 17 % des médecins vasculaires.

Enfin une diffusion plus large de documents scientifiques et surtout d'études sur le SMR pourraient faire connaître davantage les cures thermales et leur rôle dans le parcours de soins des patients pour 100 % des rhumatologues, 83 % des médecins vasculaires, 83 % des neurologues et 92 % des MPR.

En conclusion, cette étude permet d'appréhender la perception du thermalisme par les médecins spécialistes de quatre domaines : rhumatologie, médecine vasculaire, neurologie et médecine physique et de réadaptation.

Elle met en évidence une méconnaissance de la médecine thermale due en partie au manque de formation pendant les études médicales aussi bien durant le 2^{ème} cycle des études médicales qu'au cours de la spécialisation.

La plupart des médecins interrogés se disent disponibles pour en savoir plus sur ce mode de prise en charge et éventuellement l'intégrer dans le parcours de soins de leurs patients.

Cure et cancer du sein : connaissance par les gynécologues et les oncologues

Mémoire présenté par Madame le Dr Ioana Mercore, mémoire de capacité d'Hydrologie et climatologie médicales, septembre 2019, Faculté de Médecine Montpellier - Nîmes

Ce travail a pour but de faire le point sur les connaissances des gynécologues et oncologues dans le domaine de la prise en charge en médecine thermale post-cancer du sein.

Méthodologie

30 praticiens : 25 gynécologues et 5 oncologues ont été interrogés à travers un questionnaire comportant 7 items principaux.

Résultats

- Connaissez-vous la cure et la médecine thermale ? oui : 100 %
- Connaissez-vous les indications pour la prise en charge en cure thermale des patients vus en gynécologie ? oui : pour 50 % d'entre eux et ils citent principalement le traitement des infections récidivantes, l'endométriase, le traitement de la stérilité et la prise en charge en post-cancer du sein.
- Connaissez-vous le Programme d'accompagnement et de réhabilitation post-thérapeutique pour les femmes en rémission complète de leur cancer du sein en station thermale (étude Pacthe) ? seulement 15 % d'entre eux ont en eu connaissance.
- Que peut-on attendre d'une cure thermale chez une patiente en rémission après traitement de cancer du sein ? 100 % des praticiens pensent que le thermalisme peut agir favorablement sur l'amélioration de la qualité de vie, pour 75 % d'entre eux de façon favorable sur le lymphoedème, et pour 50 % d'entre eux sur les séquelles cutanées.
- Savez-vous que la cure thermale post-cancer du sein peut être prise en charge par l'Assurance maladie ? seulement 15 % des praticiens en ont connaissance.
- Recommanderiez-vous une cure thermale pour la prise en charge post-cancer du sein ? 85 % des praticiens répondent par l'affirmative, mais indiquent laisser la prescription au médecin traitant.
- Prescrivez-vous dans votre pratique des cures thermales ? seulement 6 % indiquent avoir été prescripteurs.

Conclusions

Le thermalisme est connu des médecins gynécologues et oncologues, mais pour ceux-ci il est surtout associé à la prise en charge de patients en rhumatologie.

Les indications de cures thermales en gynécologie sont peu ou non connues des gynécologues.

Le programme Pacthe est très mal connu par des gynécologues et des oncologues. Toutefois, ils sont prêts à recommander une cure thermale pour la prise en charge de leurs patients en post-cancer du sein.

Les effets attendus du thermalisme sont pour eux essentiellement l'amélioration de la qualité de vie ; et de façon générale, ils préfèrent que les prescription de cures soient laissées au médecin traitant référent.